NATIONS UNIES

CONSEIL
DE TUTELLE

UN LIBRARY
MAY 21 1981

Distr.
GENERALE

T/PET.10/184
18 mai 1981
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

PETITION DE M. THEODORE R. MITCHELL, CONSEIL DES HABITANTS D'ENEWETAK, CONCERNANT LE TERRITOIRE SOUS TUTELLE DES ILES DU PACIFIQUE

(Distribuée conformément au paragraphe 1 de l'article 85 du règlement intérieur du Conseil de tutelle)

Law Offices of
Micronesian Legal Services Corporation
Attorneys and Micronesian Councelors
Washington Office
1424 Sixteenth Street, N.W.
Suite 300
Washington, D.C. 20036

Le 12 mai 1981

Le Président du Conseil de tutelle
Organisation des Nations Unies
New York, N.Y. 10017

Monsieur le Président,

Le 8 mai dernier, nous avons demandé au Conseil de tutelle de bien vouloir entendre notre délégation lors de sa quarante-huitième session 1/.

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous autoriser, dans le cadre de l'exposé que nous entendons faire à l'appui et en commentaire de notre pétition écrite, à présenter deux courts métrages et quelques diapositives en couleur.

Les deux films ont été réalisés officiellement par le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique à l'occasion des essais d'armes nucléaires qui ont eu lieu à Enewetak durant les années 50. Le premier, intitulé "Opération Sandstone", décrit la première série d'essais nucléaires réalisés à Enewetak en 1948. Le deuxième, qui porte le nom de "Opération Ivy", est un documentaire sur le premier dispositif thermonucléaire mondial que l'on a fait exploser à Enewetak le 31 octobre 1952.

1/ T/PET.10/179/Add.1.

Chaque film dure environ 20 minutes. Tous deux témoignent de l'importance exceptionnelle que revêt le programme d'essais nucléaires pour les Etats-Unis et, on peut le dire, pour le monde libre, et offrent un tableau saisissant des ravages que ce programme a causés aux îles d'Enewetak. Ils constituent, en outre, des documents historiques de grand intérêt sur les attitudes prévalentes à l'époque.

Les diapositives en couleur donneront au Conseil de tutelle une idée des conditions qui règnent sur l'atoll d'Enewetak depuis l'achèvement des programmes de décontamination et de remise en état et la réinstallation des insulaires dans la partie sud de l'atoll. Nous estimons, notamment, que cette présentation est la meilleure façon d'illustrer la tâche immense qu'il reste encore à accomplir, en particulier dans l'exécution du programme de remise en valeur agricole.

Au cas où vous donneriez suite à notre demande, nous aurions besoin d'un projecteur 16 mm avec piste sonore pour les films, et, pour les diapositives, d'un projecteur du type Kodak Carousel 860HZ. Pour les dimensions de l'écran, le mieux serait de demander conseil à une personne connaissant la salle et l'importance de l'auditoire. Il devra être au moins de 1,50 m sur 1,50 m.

Nous espérons que vous voudrez bien autoriser cette présentation audio-visuelle qui, à nos yeux, donnera plus de clarté aux vues des habitants d'Enewetak et permettra de bien mieux les comprendre.

Veuillez agréer, etc.

(Signé) Theodore R. MITCHELL